

La stratégie du rapprochement est à définir

Vendredi 20 août 2021 - N°357



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Il y a bien longtemps que j'appelle de mes vœux le rapprochement du Trot et du Galop, à la faveur de la définition d'une stratégie commune indispensable, non seulement pour lutter contre les difficultés de conjoncture, mais surtout pour optimiser la gestion, compresser les frais de fonctionnement et pour respecter l'objet social : organiser le développement au profit des acteurs des courses et servir la mission d'aménagement et d'animation des territoires. C'est là l'objectif premier des sociétés-mères.

Il y a trop longtemps que j'ai regretté les postures conservatrices à l'excès qui ont utilisé les vraies différences entre le Trot et le Galop pour creuser un fossé regrettable. Car si les différences –en particulier le modèle économique des acteurs - sont réelles, elles ne doivent pas empêcher la mise en place d'une stratégie commune.

Travailler ensemble : rien de neuf

Ce n'est pas parce qu'il y a des organisations différentes au Trot et au Galop que les deux entités n'ont pas pu travailler ensemble, construire et faire fonctionner des organismes communs. La Fédération

Nationale des Courses Hippiques est la base à la politique commune de la province, initiée par les deux sociétés-mères. La Fédération est d'ailleurs présidée alternativement par le président du Trot et par celui du Galop et doit pouvoir être demain plus encore le bras armé d'une politique plus dynamique, plus offensive et plus interactive. Sous l'impulsion de Jean-Luc Lagardère s'est créée la chaîne France Courses devenu Equidia, outil essentiel de la commercialisation des paris hippiques et appelé à être plus encore demain le fer de lance de la politique d'avenir des paris pris sur internet.

C'est évidemment en dirigeant conjointement le PMU que le Trot et le Galop disposent du levier de croissance le plus puissant et normalement le plus efficace. Certains cherchent parfois à opposer le PMU et les sociétés de courses. Une posture qui serait non seulement terriblement contre-productive et naturellement impossible. Le PMU est par définition l'organe commercial des courses, l'utilisateur de notre monopole et de nos autorisations la force de vente des paris organisés sur nos compétitions. Les décisions les plus stratégiques se prennent au Conseil d'Administration du PMU et sont préparées avec les équipes des Sociétés-mères.

Le Trot et le Galop travaillent donc ensemble depuis des lustres, et sur les sujets majeurs. Les deux pôles de l'Institution ont maintes fois prouvé leur capacité à mettre en commun des objectifs et les traiter sans que ce soit à chaque fois une révolution.

Une maison des courses

Lors de la mandature précédente, la volonté de rapprocher physiquement les équipes du Trot et du

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

Galop aura mobilisé beaucoup de nos réunions sans jamais aboutir. Sans doute avons-nous buté sur des points de résistance mineurs, sur des organigrammes invraisemblablement prématurés, sur des egos trop développés. À y réfléchir, le sujet a été pris à l'envers.

Je suis tout à fait partisan du regroupement des équipes dans un même immeuble. Dans la vie associative plus qu'ailleurs, la « réunionite » est chronophage. La direction des fonctions « supports » les plus efficaces à regrouper (DRH, informatique, comptabilité, services généraux, achat puis communication, marketing, lobbying...), doit s'opérer dans un seul lieu.

Évidemment, l'organisation d'une entreprise, encore moins d'une co-entreprise, ne peut être définie pour s'adapter à un immeuble. L'intendance -l'immeuble – suivra. Elle devra s'adapter à une stratégie de regroupement des services et à la vision de long terme définie approuvée par les Comités des Sociétés Mères.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on ne peut qu'être surpris de l'annonce récente et peu appuyée sur le consensus, d'une option d'achat posée pour un immeuble commun au Trot et au Galop, sur le périphérique parisien, dans lequel un regroupement avec le PMU serait prochainement (?) opéré. De toute évidence, avant l'immeuble (l'intendance), c'est la stratégie qu'il faut d'abord bâtir. Un immeuble commun n'est pas une fin en soi, c'est un moyen au service d'une stratégie. Et c'est cette stratégie que les comités du Trot et du Galop doivent approuver -ou non – ensemble.

La stratégie d'avenir

La stratégie, c'est l'acte fondateur d'un rapprochement et en aucun cas la répartition des

mètres carrés dans un immeuble, des places de parking ou encore d'un organigramme.

Prenons garde de construire les fondations d'abord et de faire les choses dans l'ordre. Je ne peux que rejoindre ici la position exprimée par mon ami Olivier de Seyssel, fin connaisseur des rouages de l'Institution, membre du Comité du Trot qui s'exprimait récemment dans Jour de Galop.

Quelles sont les perspectives de regroupement des services, autour de quelle politique de ressources humaines, de quelle organisation informatique, de quelles structures de management ? Quel sera le timing de ce rapprochement ? Doit-il vraiment intégrer le PMU avec les risques juridiques posés ? Pourquoi ne pas y intégrer le GTHP, Equidia ? Un projet de rapprochement doit être très précisément défini, pesé, organisé pour ne pas tourner mal comme c'est souvent le cas pour les rachats d'entreprises.

Ces questions stratégiques ne peuvent pas être tranchées par un président, seul ou dans le cadre d'un conseil d'administration qui n'associerait pas le Comité élu directement par les acteurs des courses et concernés au premier chef par la stratégie. Un simple communiqué ne suffira bien sûr pas. C'est ensemble que nous devons construire cette stratégie qui va engager le Trot et le Galop pour plusieurs décennies. C'est un sujet majeur qui ne peut être traité par-dessus la jambe.

J'ai toujours été un défenseur de l'objectif d'une maison commune, à la seule condition qu'il serve une stratégie claire et volontariste. Avant de me prononcer sur un immeuble, des bureaux, des parkings, c'est sur notre avenir que je veux me prononcer !

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.